

CHOCOLAT ET PRÉPARATIONS ALIMENTAIRES CONTENANT DU CACAO

Le rapport sur ce secteur est axé sur trois groupes de produits comprenant, selon la classification américaine, le chocolat édulcoré et toutes les confiseries contenant du cacao ou du chocolat. Consultez le rapport même pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le marché américain et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de cette catégorie de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations totales des États-Unis dans ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices.

Régions	Marché des importations américaines	
	en millions de dollars US	en %
Canada	69,8	30,8
Europe de l'Ouest	120,1	53,0
Japon	0,4	0,2
Autres	<u>36,0</u>	<u>16,0</u>
Total	\$ 226,3	100 %

Effet du libre-échange sur les droits de douane

Les droits de douane imposés actuellement par les États-Unis sur les préparations de chocolat se situent entre 2,5 et 10 %. En vertu de l'Accord de libre-échange, ces droits seront supprimés en dix tranches égales de sorte que les produits seront admis en franchise à compter du 1^{er} janvier 1998.

COLORANTS, TEINTURES, PEINTURES ET VERNIS

Le rapport sur ce secteur est axé sur trois groupes de produits comprenant, selon la classification américaine, des colorants organiques synthétiques, des vernis, des vernis-laques et des pigments à l'eau. Consultez le rapport même pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le marché américain et sur les droits appliqués par les États-Unis, de même que des indices sur les possibilités d'exportation de cette catégorie de produits. Ce rapport contient les points saillants suivants :

Marché des importations américaines

Le tableau ci-dessous montre la valeur des importations totales des États-Unis dans ce secteur, en 1986, et la part du marché détenue par quatre régions exportatrices.

Régions	Marché des importations américaines	
	en millions de dollars US	en %
Canada	17,3	2,9
Europe de l'Ouest	318,7	54,3
Japon	234,2	39,9
Autres	<u>17,2</u>	<u>2,9</u>
Total	\$ 587,4	100 %

Effet du libre-échange sur les droits de douane

La fourchette des droits imposés actuellement par les États-Unis sur les colorants et les teintures va de 3,1 à 20 %. Pour les peintures et les vernis, la fourchette des droits va de 1,8 à 5,9 %. En vertu de l'Accord, ces produits seront admis en franchise au 1^{er} janvier 1993. Les droits seront réduits en cinq tranches égales.